



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Jacinthe Mercier, directrice du service des finances et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 3 juin 2024, à 19 h 30. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2024-167

Désignation : 90, 17^e Avenue
Lot 5 277 806, cadastre du Québec

Nature et effets :

La présente demande concerne l'installation d'un cabanon non conforme aux règlements en vigueur. Le bâtiment a obtenu un permis de construction en 2020 selon le règlement 390-1991, qui stipulait que le cabanon devait être placé à une distance minimale de 1,2 mètres de la ligne mitoyenne. Cependant, le certificat de localisation indique une non-conformité, car le cabanon est situé à 1,1 mètre de la ligne mitoyenne. Le demandeur sollicite donc une dérogation afin de maintenir le cabanon à son emplacement actuel, impliquant un empiètement de 0,1 mètre dans la marge latérale.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 17^e JOUR DU MOIS DE MAI 2024.

Jacinthe Mercier

Directrice du service des finances et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussignée, Jacinthe Mercier, Directrice du service des finances et greffière-trésorière adjointe, de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 17^e jour du mois de mai 2024, entre 8 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour du mois de mai 2024.

Jacinthe Mercier

Directrice du service des finances et greffière-trésorière adjointe